

Conférence de presse du 21 décembre 2005

Non à l'exclusion et à la xénophobie

Référendum contre la loi sur les étrangers (LEtr)

Ismail Türker

(syndicaliste SIT – comité romand non à la loi contre les étrangers)
portable : 079 278 08 29 – courriel : imturker@sit-syndicat.ch

Les syndicats de Genève (CGAS), lors des consultations sur les projets de loi en 2000, s'étaient clairement prononcés en les refusant et en décidant de les combattre. Il était hors de question de cautionner des politiques xénophobes, discriminatoires et de véritables usines à produire des sans-papiers.

Suivant les sirènes des tenants d'une Suisse repliée sur elle-même et ayant une fâcheuse tendance à banaliser la xénophobie, le parlement fédéral a modifié et adopté en décembre deux lois parmi les plus répressives et discriminatoires d'Europe. L'une, **la loi sur les étrangers (LEtr)**, ferme quasiment l'accès de notre pays aux ressortissants étrangers extra-européens ; l'autre, **la loi sur l'asile (LAsi)**, ne semble plus reposer que sur des mesures de dissuasion et d'exclusion à l'égard des requérants d'asile. A l'heure de la mondialisation, du libre transfert des capitaux, des marchandises et de la libre circulation européenne... la Suisse ne trouve rien de mieux que de fermer ses frontières et de se barricader, refusant l'accès aux personnes dont l'intégrité physique est menacée (LAsi) ou qui répondent à des besoins réels de plusieurs secteurs économiques (LEtr).

La politique migratoire et du droit d'asile de la Suisse s'est de tout temps appuyée sur le concept xénophobe de la peur de l'altérité et de l'«überfremdung»... celle de la surpopulation étrangère dont la présence ternirait l'identité nationale helvétique. Les deux nouvelles lois sont dans la droite ligne des politiques sécuritaires et de ce climat de peur entretenus par la droite nationaliste : elles normalisent une ségrégation inacceptable entre immigrant-e-s venu-e-s des pays de l'Union Européenne (UE) et celles et ceux provenant du reste du monde ; elles jettent aussi la suspicion et le doute sur toute personne ne correspondant pas aux critères édictés par Berne.

Ces nouvelles lois bafouent les droits humains fondamentaux – la LAsi est même contraire à la Convention de Genève sur les réfugiés – et, de plus, elles n'apporteront aucune réponse concrète aux questions liées à la migration en Suisse. Bien au contraire et en toute hypocrisie, elles vont encore plus qu'aujourd'hui maintenir ou pousser dans la clandestinité des milliers de personnes ; elles seront de véritables machines à fabriquer des sans-papiers, des travailleurs-eurs sans statut légal, corvéables et exploitables à souhait ! Ainsi, ces deux lois n'auront un impact que sur les statistiques fédérales tout en vidant définitivement de son sens la prétendue tradition humanitaire suisse. C'est pour la première fois que le parlement fédéral dégrade le statut et les droits de plus de 700'000 travailleurs-euses non-européenne-s déjà établi-e-s. De ce fait, au lieu d'avoir une réelle politique d'intégration, la Suisse – avec la LEtr – les pousse vers davantage de précarité et de clandestinité.

La LEtr, véritable usine à produire des sans-papiers et de la précarité :

- Suppression de l'octroi automatique du permis C après dix ans de séjour. Des hommes et des femmes vivant et travaillant depuis plus de dix ans en Suisse devront ainsi faire face à des procédures humiliantes pour obtenir leur autorisation d'établissement. Leur seul tort : ne pas être ressortissants d'un pays de l'UE.

- Restriction au droit lié au regroupement familial lequel sera limité aux enfants de 12 ans et moins (18 ans aujourd'hui). Ainsi, les enfants plus âgés ne pourront plus rejoindre leur famille.
- Chasse aux mariages dits « blancs » ; les « fautifs » pourront encourir des peines au niveau pénal ou civil. Les couples désirant se marier seront soumis à l'arbitraire des officiers d'état civil.
- Politique de contingentement très restrictive à l'égard des ressortissants non UE : seuls quelques milliers de permis de séjour ou de courte durée seront annuellement octroyés pour des personnes hautement qualifiées... De nombreux secteurs économiques (agriculture, construction, restauration, économie domestique) seront donc contraints de continuer à engager des travailleurs-euses sans autorisation de séjour : les sans-papiers. Pire ! le parlement s'oppose à toute perspective de régularisation de celles et de ceux déjà très nombreux à travailler et à vivre en Suisse depuis des années au vu et au su de tout le monde. Une totale hypocrisie !...
- Introduction de mesures de contrainte envers tous les étrangers (emprisonnements, expulsions, etc.)

Nous ne pouvons pas laisser la Confédération, dans le cadre de ses projets de loi, précariser les droits des travailleurs-euses non-européens-nes (qui représentent près de 40% de l'immigration en Suisse) en leur enlevant le droit au regroupement familial, à la mobilité professionnelle, au permis C et enfin, l'impossibilité pour les non-Européen-nes de venir s'établir légalement en Suisse. Nous comptons aujourd'hui plus de 100'000 travailleurs et travailleuses sans-papiers (sur 4 millions d'actifs). Avec de telles lois, véritables usines à produire des sans-papiers, leur nombre augmentera fortement pour arriver, dans les prochaines années, à 200 voire 300'000. Accepter cet état de fait voudrait dire que nous acceptons la précarisation des conditions de vie et de travail de quelques centaines de milliers de travailleurs et travailleuses dans notre pays. Ce qui ne peut qu'induire la précarisation de certains secteurs économiques au profit du patronat et de l'extrême-droite. Ces lois vont accentuer le nombre de sans-papiers et de ce fait, la précarisation des concerné-e-s accentuera le dumping social qui lui, concernera l'ensemble des travailleurs et travailleuses. Les assurances sociales seront touchées de plein fouet puisque quand on parle de travail sans autorisation on parle aussi de travail au noir. Dans le seul canton de Genève, d'après une étude universitaire, les assurances sociales perdent 35 millions de cotisations par année.

Défendre les droits des immigré-e-s est aussi une lutte contre la précarité et la xénophobie. Il s'agit dans le même temps de défendre l'avenir de nos assurances sociales.